La semaine dans les kiosques alémaniques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1974)**

Heft 268

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COURRIER

Après un rhume, un lecteur prend DP en grippe

Assez jolie pochade, cette histoire de rhume. On y trouve entre les lignes un aveu et quelque nostalgie.

L'aveu, c'est que l'enrhumé a été « floué », victime consentante et trop tard avisée des inconvénients d'un système que DP aide à promouvoir : « Les permanences préfigurent la médecine de l'avenir ». On peut ajouter tranquillement « les polycliniques ». Si les motivations diffèrent, l'incontinence des examens et des analyses y est la même. Ici, il faut que cela rapporte et là, cela ne coûte rien. C'est l'Etat qui paie. Il sait aussi bien facturer. Et l'enrhumé est « floué ». Sujet de thèse : « Une complication du rhume : la permanence ou la polyclinique ».

La nostalgie est grande et émouvante : quel désarroi devant l'absence du médecin traitant et de tous ses remplaçants. Au point que l'article n'aurait peut-être pas été écrit si le médecin traitant avait été présent. Cette page médicale de DP est un hommage à une médecine ancienne, classique, je n'ose pas dire « libérale » de crainte de mettre le feu à ce journal dont je suis lecteur. Avant d'être interrompu, je précise que cette médecine doit se « recycler » et s'adapter aux besoins du temps présent. La ligne politique de la pochade de l'enrhumé n'encourage guère cette adaptation nécessaire.

Le patient travaille aussi à sa dépendance à l'égard du médecin lorsqu'il lui faut une ordonnance pour des mouchoirs en papier, remboursés par la caisse. Permanences et polycliniques démontrent que l'organisation de la médecine est rentable. Il ne paraît pas que cette solution ait apporté entière satisfaction à l'enrhumé. On peut fixer des « profils » — j'allais dire des « profits » pour les médecins. On arrivera alors aux « profils » des malades et le rhume carabiné sera bien bas sur l'échelle. Le « profit » des patients, c'est un autre sujet :

O combien d'honnêtes gens, combien de fonc-
[tionnaires,
demandent une ordonnance, parfois contre hono-
[raires,
pour prendre des loisirs qui sont discrétionnaires?

« Un complot que nous suivrons ». Promesse d'enrhumé sur une base d'anecdote. Il y a trois questions :

— quelle médecine voulez-vous ?
— de quelle médecine avez-vous besoin ou envie?
— et qui paiera pour quoi ?

F. T.

[*En effet, le lecteur s'en souvient peut-être, nous partions (DP 262) de l'histoire d'un mauvais rhume, un lendemain de fêtes (26 lignes), pour souligner (69 lignes), sans avoir du reste l'ambition de faire le tour du problème, pourquoi l'explosion des coûts de la médecine nous inquiète. L'organisation du droit aux soins de santé est un combat que nous suivrons de près (et non un « complot »: le fait que notre correspondant soit médecin serait-il à l'origine de cette faute de lecture ?).*

Tout à fait d'accord avec les questions finales ! Nous avons commencé par détailler notre diagnostic sur l'organisation actuelle de la santé publique en première page de DP 266: « D'urgence un remède de cheval ! » (pourquoi ? parce que: a) alors que le financement de la santé reste du domaine des expédients, les coûts sont en passe d'atteindre un niveau insupportable, b) les problèmes de personnel vont à vau-l'eau, et c) toute proposition de réforme profonde du système se heurte à l'opposition du corps médical lui-même). Nous poursuivrons sur cette lancée dès le prochain numéro. Réd.]

A NOS LECTEURS

Les fêtes de Pâques nous obligent à prendre des vacances ! Le prochain numéro de DP paraîtra donc le 25 avril.

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Ces messieurs de Berne

Sur la couverture du magazine d'extrême-gauche « Focus » (avril), un titre séduisant: « Les hauts fonctionnaires, les messieurs de Berne, leur origine, leur carrière, leur attitude politique ». En réalité, il s'agit d'une analyse du livre de Klöti « Die Chefbeamten der schweizerischen Bundesverwaltung » qui a paru en 1972. Evidemment « Focus » souligne la prépondérance radicale dans la haute administration et se gausse des sociaux-démocrates dont la représentation est quasi nulle.

— Deux quotidiens bernois ont modernisé leur présentation au début d'avril. Il s'agit du « Berner Zeitung », paraissant à Langnau et des « Tages Nachrichten » de Münsingen. Tous deux ont des tirages supérieurs à 40 000 exemplaires et comme ils envisagent une collaboration plus poussée sur le plan publicitaire, la scission qui se manifeste entre les journaux lus en ville et ceux de la campagne s'accentuera dans la canton de Berne.

Une lecture indispensable

— La prise de position des jeunes chercheurs sur le rapport sur la recherche a paru dans la « Neue Zürcher Zeitung » (148), ce qui démontre une fois de plus que la lecture de ce journal est pratiquement indispensable à celui qui veut se tenir au courant des affaires nationales. A noter dans le même journal (160) un bilan intermédiaire des travaux de la commission consultative sur les problèmes des étrangers, dû à la plume de M. Dieter von Schulthess, vice-président de la commission. Après avoir détaillé l'activité de cette commission, l'auteur constate qu'elle s'efforce de rendre plus concrète la politique à l'égard des étrangers et de l'humaniser: les aspects quantitatifs doivent faire place aux aspects qualitatifs. Il s'agit d'amener les

Suisses à envisager ces problèmes dans une optique commune.

— A signaler la parution du premier numéro hebdomadaire de « POCH-Zeitung », organe des organisations progressistes de Suisse. Il sera vendu dans les kiosques de Bâle. Le financement de la nouvelle formule ne paraît pas encore complètement assuré.

— Dans le magazine hebdomadaire du « Tages-Anzeiger », à noter une étude, après beaucoup d'autres, sur la place de l'automobile dans notre société.

TV et adultes

— Dans le supplément de fin de semaine de la « National-Zeitung », une note sur le changement de format de l'hebdomadaire italien « L'Espresso » (dont l'aspect extérieur s'apparente depuis la semaine dernière à celui du « Spiegel »), un article sur la formation des adultes par l'intermédiaire de la télévision.

La presse quotidienne romande: vingt rescapés mais quatre «grands» qui jouent des coudes

La presse romande quotidienne compte actuellement vingt titres. Il y en avait vingt-deux en 1969. Deux publications ont disparu du marché de la presse quotidienne en cinq ans, « Le Peuple - La Sentinelle » (socialiste) et « Le Confédéré » (radical-démocrate), deux quotidiens d'opinion. « Le Confédéré », dont la parution quotidienne a été brève, a reparu comme bi-hebdomadaire, et son tirage actuel est supérieur au tirage du quotidien. La disparition de ces journaux a créé un monopole de fait dans le canton du Valais, alors que le nombre des quotidiens est tombé à deux dans le canton de Neuchâtel.

Actuellement, les cantons du Valais et de Fribourg disposent d'un seul quotidien de langue française, le canton de Neuchâtel de deux, le Jura et Bienne de quatre, le canton de Genève de cinq et le canton de Vaud de sept.

Quelques précisions:

1. Alors qu'en 1969, il existait encore onze journaux d'opinion:

— trois radicaux-démocrates avec un tirage de	26 640	exemplaires
— quatre catholiques avec un tirage de	71 203	exemplaires
— deux libéraux avec un tirage de	32 176	exemplaires
— un communiste avec un tirage de	8 000	exemplaires
— un socialiste avec un tirage de	9 850	exemplaires
— au total, un tirage de	147 869	exemplaires

c'est-à-dire le 28,5 % du tirage total, il n'y en a plus que neuf en 1974 avec un tirage de 151 905 exemplaires, c'est-à-dire 27,9 % du tirage total.

2. Il faut relever que seule la « Voix ouvrière » ne fait pas contrôler son tirage et annonce depuis de nombreuses années un tirage inchangé de 8000 exemplaires. On doit en tirer la conclusion que la disparition du « Peuple - La Sentinelle » ne lui a pas permis de faire souscrire un nombre appréciable d'abonnements à d'anciens abonnés du quotidien socialiste.

La « Gazette de Lausanne » et la « Nouvelle Revue de Lausanne » ont perdu ensemble plus de 3000 exemplaires. Le « Journal de Genève » a accru son tirage utile de plus de 2000 exemplaires, mais c'est essentiellement la presse catholique qui a augmenté son tirage de près de 17 000 exemplaires, dont 5800 pour le « Nouvelliste et Feuille d'avis du Valais », entre 4500 et 5000 pour le « Courrier » et « La Liberté » et près de 1600 pour « Le Pays ». Cependant, deux seulement de ces journaux qui disposent d'une position de monopole de la presse de langue française dans leur canton, « La Liberté » et le « Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais », appartiennent à la catégorie des journaux d'importance moyenne.

3. Si l'on considère, du point de vue de la diffusion, comme de petits journaux ceux dont le tirage est inférieur à 20 000 exemplaires, comme des journaux moyens ceux dont le tirage est situé entre 20 000 et 50 000 exemplaires et comme des grands journaux ceux dont le tirage est supérieur à 50 000 exemplaires, nous constatons que 14 quotidiens romands ont un tirage inférieur à 20 000 exemplaires, (le plus petit, « Le Jura bernois » de Saint-Imier tirant à 1644 exemplaires), 4 ont un tirage moyen et 4 un tirage élevé.

Grosso modo, les 14 petits journaux et les 4 journaux moyens couvrent chacun un peu moins du quart du tirage total, et les 4 « grands » (« La Suisse », « La Tribune de Genève », « La Tribune-Le Matin » et « 24-Heures ») un peu plus de la moitié.

Un peu plus de transparence permettrait de mieux comprendre les problèmes des éditeurs et d'envisager, le cas échéant, l'urgence d'une aide de la collectivité.

Position de force de Publicitas

En tout état de cause, il nous paraît évident que d'autres mutations se produiront dans la presse quotidienne romande, surtout si les journaux les mieux gérés cherchent à occuper un secteur plus important du marché pour mieux lutter contre la diminution des recettes publicitaires. A préciser que 12 journaux ont affermé l'acquisition d'annonces à « Publicitas », 4 à « Annonces suisses », 3 à « Orell Fussli » (la « Voix ouvrière » s'occupe elle-même de ses ressources publicitaires).

* *Bibliographie:* Catalogue de la presse suisse 1969 et 1974, publication éditée par l'Association d'agences suisses de publicité, d'entente avec l'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Union romande de journaux.